



## Groupe d'experts « Statistique de la Criminalité »

### Rapport d'activité 2024

#### 1. Partie introductive

Le groupe d'experts est composé de représentants des offices et des tribunaux fédéraux, d'instances de coordination et d'autorités des polices cantonales, des autorités d'exécution des peines, soit des représentants d'instances policières, judiciaires et pénitentiaires.

Ses tâches principales consistent à conseiller et soutenir l'OFS dans la définition de conceptions d'enquêtes et d'analyses statistiques, de fixer des priorités et d'évaluer l'opportunité des publications en cours ou à venir dans le cadre des ressources personnelles et financières à disposition, ainsi que de la planification officielle de l'OFS.

Il y a eu 1 séance du groupe dans le courant de l'année 2024, soit le 2 septembre 2024.

#### 2. Thèmes traités

##### 2.1 Tour de table

Notre nouveau Président M. Blaise Péquignot se présente et ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres et nouveaux membres. Le procès-verbal de la séance de 2023 est également adopté définitivement sans modification.

M. D'Angelo remercie le nouveau Président pour son engagement et pour la collaboration. Il présente les enjeux stratégiques de l'OFS sur la digitalisation au niveau de la Confédération en particulier, l'harmonisation de la production statistique y compris des variables et mises à disposition de données, sur l'interopérabilité (flexibilité et développement technique intégratif des environnements existant), ainsi que sur la situation actuellement critique de l'OFS en termes de ressources et de budget financiers à disposition pour les prochaines années.

**B. Péquignot** rappelle également l'état d'avancement du projet IS-JV, ainsi que de la finalisation du concordat intercantonal pour la réglementation juridique de la future fonction de recherche de personne détenue et de l'échanges de données qui devrait être adopté, par les cantons, dans le courant 2025 – 2026. **J. Donnet** explique également les travaux menés parallèlement au niveau technique par l'OFS pour permettre de mettre à disposition des établissements pénitentiaires un système d'interface performant pour la récolte des données. Un test a déjà été effectué avec les utilisateurs de l'application « GINA » du canton des Grisons et sera étendu en 2025 à tous les cantons concernés.

**R. Garré** rapporte sur le projet de récolter des données statistiques dans le cadre du droit pénal administratif révisé : [Vers un droit pénal administratif plus moderne et plus efficace](#). La consultation est finie. Les cantons aimeraient avoir des informations pour juger de l'efficacité de la justice (nombre de juges, infractions, coûts) et par exemple avoir une compétence fédérale pour la question des personnes mineurs terroristes.

**J. Bühler** représente la Suisse à la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la Justice) concernant les statistiques judiciaires et les affaires civiles, pénales, administratives. Elles ont été récoltées en 2022 et forment la base du projet mené par l'ESEHA (Economie. Société. Etat. Histoire. Administration.) mené par notre ancienne Présidente L. DeMartini. Ce projet sera présenté aux membres du groupe d'experts dans une prochaine séance à fixer encore en 2024.

**D. Schorno** rapporte sur les activités du CSCSP dont le monitoring avec la publication de son premier rapport, le projet d'enquête de satisfaction du personnel (climat social) par la mise

à disposition d'une version beta pour les institutions, ainsi que du développement prochain d'un modèle prédictif.

**A. Bell** n'a pas d'information particulière, mais rappelle qu'actuellement l'âge des personnes mineures pour des actions criminelles est toujours plus bas.

**T. Noll** rappelle que l'Office pénitentiaire du canton de Zurich s'intéresse particulièrement aux études/analyses de récidive et qu'il recontactera l'OFS dans le prolongement des échanges ayant eu lieu par le passé.

**B. Kalbermatter** mentionne en particulier le postulat Engler « Délinquance juvénile. Y a-t-il un problème » dont le rapport est actuellement en cours d'élaboration sous la responsabilité de l'OFAS et en collaboration notamment avec l'OFJ et l'OFS : [23.3205 | Délinquance juvénile. Y a-t-il un problème? | Objet | Le Parlement suisse \(parlament.ch\)](#) et la question de la récidive chez les mineurs.

## 2.2. Domaine Justice et jugements

**A.C Vollenweider Wyss** présente les enjeux de l'analyse approfondie concernant l'éventualité de mettre à disposition des données pour les infractions par nationalité que ce soit dans la SUS ou la SPC. Elle rappelle les dernières étapes menées de concert avec le service juridique et de méthodologie au courant du printemps 2024, ainsi que l'adoption par la direction de l'OFS des résultats des travaux. Il reste encore un point en suspens concernant la question générale de « risque de divulgation » (« Disclosure control ») qui fait l'objet de travaux indépendants du service de méthodologie pour l'OFS. Les résultats seront connus vraisemblablement courant 2025. Pour le détail, cf. documentation envoyée en préparation de la séance. En cas de nouvelle demande, ces règles permettront à la section Criminalité, d'entente avec la direction de l'OFS, d'avoir une procédure d'examen standard.

Discussion : **B. Kalbermatter** rappelle d'être prudent dans la communication et ne pas avoir de jugement sur la capacité des utilisateurs à interpréter les données mises à disposition. **I.-R. Da Silva Fonseca** explique les usages quant au traitement de telles données chez fedpol. Comme c'est une mise à disposition interne de l'administration fédérale, l'OFS transmet ces données à usage interne, mais ce ne sont pas les mêmes règles de protection qui sont appliquées sur les données elles-mêmes. Par contre, fedpol s'engage à les traiter en respect des règles de protection des données. Sinon, le groupe d'experts a pris connaissance que les travaux généraux de l'OFS susmentionnés, sur la question du « risque de divulgation », pourraient encore avoir des conséquences à l'avenir sur la doctrine et la procédure entérinées par la direction de l'OFS pour la section Criminalité.

**G.-L. Isenring** présente quant à elle de manière brève les résultats sur la médiation dans le cadre de la statistique des jugements pénaux des mineurs (JUSAS) cf. présentation jointe en annexe et résultats sur le site internet de l'OFS :

F : [La médiation pénale en matière de délinquance juvénile, selon la statistique de l'exécution des décisions provisoires et des sanctions des mineurs, de 2020 à 2023 | Publication | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#).

D : [Mediationen in Jugendstrafverfahren gemäss der Jugendsanktionsvollzugsstatistik, 2020 bis 2023 | Publikation | Bundesamt für Statistik \(admin.ch\)](#).

**B. Kalbermatter** soulève la question de la disparité des résultats selon les cantons notamment entre les romands et les alémaniques. **A. Bell** confirme qu'effectivement en termes d'organisation interne, il y a des différences, aussi culturelles plus en faveur de la médiation en Romandie. **J. Bühler** rappelle également la pratique dans le cadre du droit civil et qu'effectivement, même s'il s'agit de droit fédéral, cela n'exclut pas des disparités dans la pratique au sein des tribunaux.

## 2.3. Domaine Police

**A.C. Vollenweider Wyss** présente, de manière brève, les enjeux des projets actuels d'analyses et de publications y compris de modernisation technique, dans le cadre de la statistique policière de la criminalité (SPC). Un rapport d'état des lieux concernant ces améliorations ponctuelle de la SPC a été entériné par le groupe d'accompagnement stratégique de la SPC et est actuellement en consultation auprès de tous les cantons jusqu'à la fin septembre. Il n'y a pas de questions particulières sur le rapport lui-même. Il sera définitif d'ici la fin de l'année.

### Pour rappel en bref :

- Depuis novembre 2023: nouvelle *sous-page sur la violence sexualisée* incluant un graphique sur la proportion de violence domestique : [Violence sexualisée | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)
  - *Enquête supplémentaire sur les homicides* : récolte de données auprès des polices sur tous les homicides consommés et tentés des années 2019 à 2023. Elle est menée avec le soutien du BFEG. Les résultats seront publiés dans un rapport en novembre 2025.  
L'étude contribue à la lutte et la prévention contre la violence faite aux femmes et la violence domestique, dans le sens de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.  
Les données de la SPC sont complétées par des informations supplémentaires sur les **personnes** et les **circonstances** des homicides, p.ex.: la situation professionnelle ; les problèmes personnels (problèmes financiers, consommation excessive d'alcool, maladie mentale, ...) ; menaces et agressions avant le délit ; stalking ; homicide-suicide, ainsi que violence domestique: problèmes dans le couple, situation de logement, problèmes familiaux, enfants.
  - *Mo. Bulliard 20.3772 | Statistiques des enfants témoins de violence domestique | Objet | Le Parlement suisse (parlament.ch)* – « Statistique sur les enfants qui sont témoins de violence domestique », concernant la mise en œuvre de cette motion, l'OFS a présenté les enjeux au Comité de la CCDJP en début d'année. Il n'est pas envisageable de la concrétiser dans le cadre de la statistique policière de la criminalité, contrairement à la volonté du Parlement, sans devoir générer un travail supplémentaire pour les cantons et la Confédération et sans nouvelle enquête parallèle. Il est ainsi proposé d'approfondir la question dans le cadre des données à disposition de l'étude complémentaire sur les homicides pour voir si de premières analyses, certes limitées, pourraient être mises à disposition.
  - Examen de la faisabilité d'appliquer les critères de définition de l'ONUUDC aux données de l'étude complémentaire sur les homicides *pour la saisie des féminicides*.
  - Saisie de la discrimination dans la SPC, notamment à raison de l'orientation sexuelle.  
Publication depuis 2021 de la «discrimination et incitation à la haine, selon l'art. 261bis CP »  
[Infractions | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)  
Réexamen de l'introduction obligatoire d'un mobile
    - Mobile raciste
    - Enrichissement (incl. demande de rançon)
    - Mobile idéologique/politique
    - Mobile sexuel
- Difficultés de la saisie
- Définition de *Hate Crime* dans la SPC
  - Catalogue des infractions
  - Nouveaux motifs clairement formulés
  - Règles de saisie claires
- 
- Effort vs. gain de connaissances
  - Ressources pour la formation
  - Motifs dans la SPC = étranger au système
  - Saisie uniquement par interrogation

- Estimation subjective
- Données fiables sur le motif seulement à une date ultérieure
- Données personnelles à protéger

## 2.4. Domaine Privation de libertés et sanctions

**J. Donnet** présente l'état d'avancement du projet de modernisation de la statistique de l'aide aux victimes et rappelle la publication de ce début d'année sur la rétrospective pour les années 2000 à 2022 dont les résultats avaient été présentés au groupe d'experts fin 2023 et qui se trouve sur le site internet à cette adresse :

F : [Rétrospective statistique de l'aide aux victimes d'infractions, de 2000 à 2022 | Publication | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#).

D : [Statistischer Rückblick auf die Opferhilfe 2000 bis 2022 | Publication | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#).

Le questionnaire d'évaluation de la statistique, que ce soit du point de vue technique ou du fond, a été envoyé à 81 livreurs de données avec un retour de 93%. La consultation a confirmé l'importance prise par la statistique ces dernières années et son utilisation tant par les centres LAVI que par les cantons et des utilisateurs divers. Il s'agira ainsi de mener, sur la base d'un rapport consolidé, des améliorations ponctuelles de la statistique. Le rapport sera présenté à la CDAS d'ici la fin de l'automne et devrait être définitif à la fin de l'année. Il s'agira ensuite de définir à l'interne de l'OFS une nouvelle solution technique pour récolter les données de manière plus flexible que l'application actuelle.

## 2.5 Future enquête sur la prévalence de la violence basée sur le genre

**M. Stoll** présente l'état d'avancement du projet, selon la conception détaillée envoyée aux membres à laquelle elle renvoie.

### En bref :

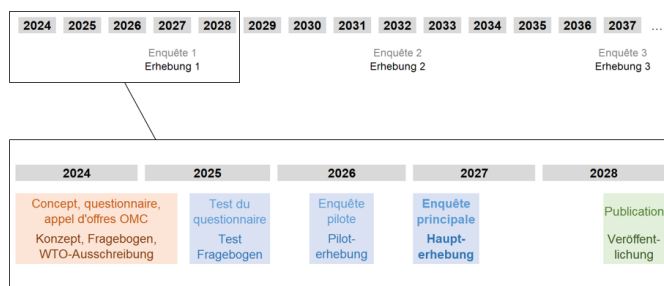
Il s'agit d'une enquête auprès de la population sur l'exposition à la violence basée sur le genre et d'autres formes de violence interpersonnelle pour tout genre compris et répétée chaque cinq ans. Elle se base principalement sur le questionnaire d'Eurostat EU-GBV (EU survey on gender-based violence against women and other forms of inter-personal violence).

Il s'agit d'une enquête en ligne et par téléphone avec une durée en moyenne de max. 25 minutes (entretiens téléphoniques). Elle sera menée en allemand, français, italien et en anglais en plus en ligne.

Elle vise les personnes dans des ménages privés entre 18 et 74 ans, de nationalité suisse ou titulaires d'un permis de séjour B ou C avec un échantillon cible de 28'000 personnes qui répondent à l'enquête et 56'000 personnes invitées à répondre. Il y a 3 périodes d'analyse qui sont prévues dans la vie adulte, les derniers 5 ans et les derniers 12 mois.

La possibilité de suréchantillonnage pour les cantons sera examinée pour le prochain cycle de l'enquête.

### Planification actuelle :



## Taux de prévalence principaux



### 3.1 Planification 2025- Perspectives

**Anne-Corinne V. Wyss** revient sur la planification des prochaines publications et des projets importants de la section pour 2024 à 2025.

#### Domaine Police

- Rapport d'état des lieux et d'améliorations ponctuelles techniques et sur le fond de la SPC.
- Mise en œuvre de la Mo Buillard sur les enfants qui sont témoins de violence.
- Etude sur les homicides – rapport et publication pour début 2025 y compris examiner la possibilité d'appliquer la définition de l'ONU sur les féminicides sur la base des données récoltées auprès des Polices.
- Po Arslan 24.3782 Etude de faisabilité sur la saisie de données statistique sur les féminicides
- Réexamen de l'éventualité d'introduire un motif obligatoire de saisie pour la discrimination à raison de l'orientation sexuelle.

#### Domaine Justice et jugements

- Mandat sur les nationalités – analyse du service de méthodologie de l'OFS : harmonisation des pratiques pour la publication et la protection des données > mise en œuvre concernant de futures demandes éventuelles.
- Mise à disposition d'analyses sous forme de « cubes ».

#### Domaine Privation de liberté et sanctions

- Projet de modernisation des statistiques de l'exécution des peines et mesures. Etape 2 en étroite collaboration avec la CCDJP, le CSCSP et le chef de projet de modernisation de l'informatique pour la justice pénale (IS JV).
- Modernisation de la statistique de l'aide aux victimes principalement du point de vue technologique et également « FACH » selon les besoins identifiés et confirmé par les centres LAVI.

#### Nouvelle étude de prévalence sur la violence faite aux femmes

- Elaboration du questionnaire sur la base du GBVS.
- Mise au concours WTO pour le déroulement de l'enquête.

### 3.2. Divers

L'ESEHA (Economie – Société – Etat – Histoire – Administration) présentera son projet et la plateforme d'échange de données mise sur pied lors de la prochaine séance du groupe d'experts « statistique de la criminalité ».

Neuchâtel, le 11.2.2025

## Annexe 1 : Liste des membres du groupe d'experts « Statistique de la criminalité ».

### Groupe d'experts - Statistique de la criminalité

Liste des membres – Etat fin février 2025

| Nom                 | Adresse                                                                                                                                                                               | Contact                                                                                                                            |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Blaise Péquignot | Conférence Latine des Chefs des Départements de justice et police<br>Secrétaire général de la CLDJP<br>Av. de Beauregard 13<br>1700 Fribourg                                          | <b>Président</b><br><br>Tél. 026 305 70 78<br><a href="mailto:Blaise.Pequignot@fr.ch">Blaise.Pequignot@fr.ch</a>                   |
| 2. Claudio Stricker | Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren (KKJPD)<br>Fachreferent<br>Haus der Kantone<br>Speichergasse 6<br>3001 Bern                                 | <b>KKJPD/CCDJP</b><br><br>Tél: 031 318 15 10<br><a href="mailto:Claudio.Stricker@kkjpd.ch">Claudio.Stricker@kkjpd.ch</a>           |
| 3. Arne Bell        | Vorstandsmitglied der SVJ<br>c/o Jugendanwaltschaft Basel-Stadt<br>Innere Margarethenstrasse 14<br>4001 Basel BS                                                                      | <b>SVJ/SSDPM</b><br><br>Tél. 061 267 57 02<br><a href="mailto:Arne.Bell@stawa.bs.ch">Arne.Bell@stawa.bs.ch</a>                     |
| 4. Roy Garré        | Presidente della Corte dei reclami penali<br>Tribunale penale federale<br>Viale Stefano Franscini 7<br>6500 Bellinzona                                                                | <b>BG/TF et représentation du Tessin</b><br><br>Tél. 058 480 68 68<br><a href="mailto:Roy.Garre@bstger.ch">Roy.Garre@bstger.ch</a> |
| 5. Monica Bonfanti  | Commandante de la Police de la République et canton de Genève Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)<br>Chemin de la Gravière 5<br>CP 236 - 1211 Genève 8 | <b>KKPKS/CCPCS</b><br><br>Tél. 022 427 50 10<br><a href="mailto:Monica.Bonfanti@police.ge.ch">Monica.Bonfanti@police.ge.ch</a>     |
| 6. André Kuhn       | Professeur<br>Université de Neuchâtel<br>Av. du 1 <sup>er</sup> -Mars 26<br>2000 Neuchâtel                                                                                            | <b>Université</b><br><br>Tél. 032 718 13 23<br><a href="mailto:Andre.Kuhn@unine.ch">Andre.Kuhn@unine.ch</a>                        |
| 7. Martin Föhse     | Vice-Directeur, Chef de la Division Prévention policière nationale de la criminalité (PCC)<br>Bundesamt für Polizei fedpol<br>Guisanplatz 1A<br>3003 Bern                             | <b>fedpol</b><br><br>Tél. 058 463 58 24<br><a href="mailto:Martin.Foehse@fedpol.admin.ch">Martin.Foehse@fedpol.admin.ch</a>        |
| 8. Thomas Noll      | Facharzt für Psychiatrie und Psychotherapie FMH<br>Justizvollzug und Wiedereingliederung Forschung und Entwicklung Hohlstrasse 552<br>8090 Zürich                                     | <b>Représentant de Zurich</b><br><br>Tél. 043 258 35 42<br><a href="mailto:Thomas.Noll@ji.zh.ch">Thomas.Noll@ji.zh.ch</a>          |
| 9. Oliver Thommen   | Bereichsleiter Informationsvermittlung                                                                                                                                                | <b>Représentant de la « KORSTAT »</b>                                                                                              |

|                                    |                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                |
|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dombois                            | Präsidialdepartement des Kantons Basel-Stadt - Statistisches Amt<br>Binnigerstrasse 6, Postfach,<br>4001 Basel                                                                 | Tél. 061 267 87 51<br><a href="mailto:Oliver.thommen@bs.ch">Oliver.thommen@bs.ch</a>                                           |
| 10. Ronald Gramigna                | Chef (Fachbereich Straf- und Massnahmenvollzug)<br>Bundesamt für Justiz<br>3003 Bern                                                                                           | <b>BJ/OFJ</b><br><br>Tél. 058 462 41 71<br><a href="mailto:Ronald.Gramigna@bj.admin.ch">Ronald.Gramigna@bj.admin.ch</a>        |
| 11. Marcelo Aebi                   | Professeur<br>Ecole des sciences criminelles<br>Université de Lausanne<br>CH-1015 Lausanne                                                                                     | <b>Université</b><br><br>Tél. 021 692 46 38<br><a href="mailto:Marcelo.Aebi@unil.ch">Marcelo.Aebi@unil.ch</a>                  |
| 12. Jacques Bühler                 | Secrétaire général suppléant<br>Tribunal fédéral<br>1000 Lausanne 1                                                                                                            | <b>BG/TF</b><br>Tél. 021 318 91 04<br><a href="mailto:Jacques.Buehler@bger.ch">Jacques.Buehler@bger.ch</a>                     |
| 13. Christoph Urwyler              | Responsable Analyse et développement de la pratique<br>Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)<br>Av. Beauregard 11<br>1700 Fribourg | <b>SKVJ/CSCSP</b><br><br>Tél. 026 425 44 06<br><a href="mailto:Christoph.Urwyler@skjv.ch">Christoph.Urwyler@skjv.ch</a>        |
| 14. Fiona Strebel                  | Generalsekretärin der Schweizerische Staatsanwaltschaftskonferenz (SSK)<br>Haus der Kantone<br>Speichergasse 6<br>3000 Bern                                                    | <b>SSK/CMP</b><br><br>Tél. 031 301 01 50<br><a href="mailto:Fiona.Strebel@ssk-cmp.ch">Fiona.Strebel@ssk-cmp.ch</a>             |
| 15. Marco D'Angelo                 | Vice-Directeur / Chef de division<br>Division Santé et affaires sociales                                                                                                       | <b>OFS/BFS</b><br><br>Tél. 058 463 67 72<br><a href="mailto:Marco.DAngelo@bfs.admin.ch">Marco.DAngelo@bfs.admin.ch</a>         |
| 16. Anne-Corinne Vollenweider Wyss | Cheffe de section<br>Criminalité et droit pénal                                                                                                                                | Tél. 058 463 61 91<br><a href="mailto:Annecorinne.VollenweiderWyss@bfs.admin.ch">Annecorinne.VollenweiderWyss@bfs.admin.ch</a> |